

# CONSIDÉRATION

## *Perspectives et interpellations*

*par Vincent Berthet et Claude Royon \**

Que dire, que proposer, que revendiquer prioritairement, à l'issue d'un dossier sur les ressources des résidents des quartiers d'habitat social ? Ces ressources avérées et multiples (1), ces ressources trop souvent marginalisées ou vues de haut, accumulées au repli, à l'insignifiance, à la révolte, ces ressources dont, par réalisme autant que par conviction, on ne peut que souhaiter qu'elles soient engagées – pour autant que ces habitants le souhaitent (2) – dans le devenir collectif des sociétés... Car on ne peut contourner une fraction si importante du peuple, même si elle vote peu ; et l'égalité, qui dépasse largement l'« égalité des chances », impose que les pauvres puissent accéder aux droits de tous. Mais plus encore, les groupes sociaux qui vivent dans les « cités » détiennent une part des clés pour construire une société ouverte, non sans conflits, mais sans exclusive et sans haine.

Bon an mal an, en effet, malgré une accumulation de crises personnelles et familiales et de crises d'identité souvent bruyantes, beaucoup savent vivre ensemble, dans un cadre de vie de faible qualité, et souvent porteur de ségrégation urbaine (3). Ils sont aux avant-postes d'un vécu sociétal internationalisé, métissé... et incontournable. Cette « avance » des habitants des banlieues et quartiers devrait être prise en compte et valorisée ; à moins que les classes moyennes et les groupes sociaux au pouvoir, de gauche comme de droite, n'optent de fait, sans bruit, pour le communautarisme le plus dangereux, celui qui les préserve du contact avec les « autres » (4). Un tel repli durcit la ségrégation socio-urbaine, avec ses catastrophes en chaîne : renforcement des ignorances et préjugés, montée des peurs, accumulation des frustrations, conflictualité latente ou déclarée. La banalisation des discours qui accrochent le bonheur collectif au cloisonnement social, et qui confondent la prévention avec la surveillance, est un problème sociétal grave.

### **De vrais liens**

Si l'on se réfère aux ressources des habitants et à leur place dans le « monde commun » (5), la considération est l'attitude-clé qui peut être mise en avant. Elle n'est pas une position passive, distante, empreinte de ce mélange de commisération et de déni des capacités qui traverse si souvent l'opinion et les affirmations de ses leaders. Considérer l'habitant, c'est le connaître, le rencontrer – sans attendre que la Maison de quartier brûle –, attendre quelque chose de lui et non venir à son secours, l'intégrer dans la vie de l'équipement socio-éducatif, du lycée, du parti (jus-

*\* Rédaction  
d'Economie &  
Humanisme.  
En liaison avec le  
comité d'élaboration  
du dossier.*

(1) Cf. plus spécifiquement les articles des pages 12 à 38.

(2) Certaines politiques urbaines ont débouché sur une « injonction de participer » faite aux habitants, : il ne s'agit pas d'imposer, à l'identique, une intégration des habitants dans leur ville à rebours de leur propre désir. Si les « portes de la ville » leur sont réellement ouvertes, elles seront franchies.

(3) Voir l'article de **J. Maurice**, p. 40.

(4) Situation qu'évoquent clairement les cas de rejets ou de grandes difficultés d'intégration de familles antillaises, maghrébines, asiatiques... quelles que soient leurs catégories socioprofessionnelles, dans des lotissements « blancs ».

(5) Selon l'expression de H. Arendt.



qu'aux listes de candidatures), de l'entreprise (à tous niveaux), et, bien entendu, dans les dynamiques de « renouvellement urbain » qui le concernent au premier chef. C'est voir en ces habitants rien de plus, rien de moins, que des concitoyens (6).

On ne peut que le constater : sauf exceptions, cette considération, les habitants l'ont déjà bien trop attendue et espérée en vain. Son absence constitue, parfois explicitement, le socle de toutes les révoltes récentes de jeunes des cités. « Depuis plus de dix ans, nous avons dit au maire que notre ZUP commençait à aller mal, déplorait une commerçante ; mais ils ne comprennent rien, et surtout ils ne nous croient pas. » L'absence d'écoute de la part des divers décideurs ne vaut pas nécessairement manque de considération, mais elle est toujours perçue comme tel et conduit inévitablement à des impasses.

Derrière son apparente simplicité, cette requête de considération des habitants ébranle sur plusieurs registres les mauvaises habitudes collectives. En premier lieu, elle impose de débusquer et retourner cette conception du « social » anti-républicaine : considérer les dépenses de solidarité comme des charges lourdes et non des investissements, et caractériser les personnes, les groupes, les quartiers « en difficulté » par leurs carences, leurs « problèmes », leur anormalité (7). Cette option est le bouillon de culture d'une focalisation sur les habitants dont les comportements posent problème, puis d'une assimilation des quartiers et de leurs résidents à ces déviances (8). Inversement, toutes les initiatives qui permettent, même à des échelles réduites, une rencontre entre habitants des quartiers et autres citoyens d'ici ou d'ailleurs sont heureuses. Promouvoir l'habitant, ce n'est surtout pas l'enclorre dans « sa » cité et dans un « entre soi » bien subventionné (9) !

A fortiori, considérer les ressources des habitants, c'est admettre que les politiques punitives doivent être ramenées à leur statut de « rustines » provisoires de l'ordre social. De plus, les conditions dans lesquelles se déroulent des opérations de répression, ou même toute pratique de surveillance-contrôle, peuvent avoir un impact de désagrégation sociale (10). La sécurité collective, comme le reste des biens communs démocratiques (11) est avant tout affaire de patiente construction (en ce sens, de prévention...) avec tous les acteurs concernés. Et plus la situation des quartiers est dégradée, plus les mesures « décidées d'en haut » contribuent à la désintégration sociale. En particulier, la dynamique de dialogue qui entourera la « dé-densification » des cités (12) sera plus importante que la dynamite des démolisseurs : les habitants seront-ils vus comme les fautifs de ce qui va mal dans le quartier, et donc disqualifiés pour préparer son avenir, ou bien reconnus comme les résidents de ces parties de ville, avec lesquels se reconstruit un tissu urbain « meilleur » ?

(6) Ainsi, par exemple, on n'entendrait plus, à propos de tel jeune médecin ou de tel étudiant brillant : « et pourtant, il vient de la Cité X... ! ».

(7) Voir la contribution de **N. Lauriac**, p. 46. Cette conception est très présente dans la terminologie « insertion » et un grand nombre de dispositifs et pratiques d'action sociale.

(8) En ce sens, les « excès » de langage du Ministre français de l'Intérieur en 2005, à propos des habitants et des quartiers, ne seraient que le prolongement, à des fins politiciennes, d'une conception réductrice extrêmement partagée.

(9) À écouter attentivement, en ce sens, les itinéraires d'échange et de citoyenneté d'habitants devenus acteurs de solidarité internationale (femmes de Nantes-Les Dervallières, jeunes de Roanne-Mably...) et, réciproquement, de bénévoles et professionnels faisant de leur compétence un appoint aux forces vives des quartiers (cadres à la retraite, nombreux entraîneurs sportifs, travailleurs sociaux...)

(10) Elles peuvent accentuer les écarts, d'une part entre les diverses catégories de citoyens, d'autre part, entre les habitants des « banlieues », jeunes en particulier, et les institutions collectives. En bien des cas, le mal est fait.

(11) Scolarisation dans des conditions satisfaisantes, santé publique, et, bien sûr, logement digne...

(12) Contenu principal du « renouvellement urbain » des années à venir.

## Les quartiers, miroirs grossissants de la crise

La considération des habitants a également des implications économiques. On peut même dire qu'elle se réduirait à néant et déboucherait sur de nouvelles déceptions, si elle ne se traduisait pas aussi dans les réalités des quartiers. Sur le plan des financements, l'ampleur des moyens et, vu les retards accumulés (13), la rapidité de leur déclenchement importent. Mais la « méthode » est aussi essentielle ; la part des financements publics disponible pour les actions de longue haleine (14) des habitants et des associations, locales ou « importées », qui agissent avec eux, doit impérativement croître. La proportion des crédits, y compris ceux provenant des collectivités territoriales (15), affectée dans le cadre d'un dialogue (le cas échéant sans consensus) avec les habitants peut et doit être elle aussi à la hausse. Lorsqu'elle correspond à des enjeux réels et qu'elle est dotée de moyens suffisants, une authentique concertation est autant possible que nécessaire. La « Haute Qualité d'Usage », récent et prometteur référentiel des urbanistes, passe par la reconnaissance de l'expertise d'usage...

Mais la mise à disposition de fonds importants ne sera pas porteuse d'avenir pour les habitants sans une remise en cause de fonctionnements économiques, et sociétaux, plus globaux et de leur pouvoir de nuisance sur la ville et la société. On se trompe d'enjeu en parlant de « crise des banlieues », alors que l'on devrait évoquer les « banlieues dans la crise », ou encore considérer les situations de crise, présentes dans les banlieues et quartiers, comme un signe visible de la crise de société qui a cours. Dans la même ligne, les ressources des concitoyens habitant ces quartiers ne seront effectivement valorisées que si les défis de l'emploi, de la répartition des richesses, de l'acceptation des diversités sont assumés de front. En ce sens, « refaire la ville », c'est refaire la société. Chercheurs, militants politiques, hommes et femmes d'entreprise, habitants des villes et pas seulement des quartiers..., les « destinataires » de cette interpellation sont aussi divers que sa prise en charge est complexe.

Concernant le devenir des habitants de ces parties de la ville, il est possible d'opposer, comme le proposait Gramsci, au « pessimisme de l'intelligence, l'optimisme de la volonté » ; et, au premier chef, celui de leur volonté.

**Vincent Berthet et Claude Royon**

(13) Cf. plusieurs articles du dossier « Droit au logement : qu'en avons-nous fait ? », *Economie & Humanisme* n° 368, mars 2004.

(14) Culture, économie, entraide, soutien à la scolarité, éducation par le sport, prévention de l'insécurité...

(15) Les Conseils Régionaux amorçant un virage en ce sens, dans la suite de ce que la Région Nord-Pas de Calais, sous l'impulsion de M.-Ch. Blandin, a mis en place depuis 1995. Lire les propos de J.-J. Queyranne et M.-O. Novelli, p. 87.